



Affaire suivie par :

EPAGA/Laurianne RIOUAL

Chargée de mission « Qualité de l'eau »

laurianne.rioual@epaga-aulne.fr

02 98 16 14 18/06 37 02 07 03

Date : 15/10/2015

Madame le Maire

Mairie de Pleyben

Place Charles de Gaulle

29 190 PLEYBEN

Objet : Suivi des cyanobactéries sur le bassin versant de l'Aulne

Madame le Maire,

La Commission "Aulne de qualité, qualité du territoire" du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (**SAGE**) de l'Aulne souhaite que l'**EPAGA** (**E**tablishement **P**ublic d'**A**ménagement et de **G**estion du bassin versant de l'**A**ulne), structure porteuse du SAGE, effectue un suivi des cyanobactéries dans les eaux du canal de Nantes à Brest afin d'établir un état des lieux sur l'année 2015.

Les cyanobactéries, appelées également algues-bleues, se développent naturellement dans les eaux superficielles, stagnantes, peu profondes et riches en nutriments. L'été, durant l'étiage, le canal se comporte comme une succession de plans d'eau, qui pourraient contenir ces algues.

L'EPAGA va ainsi analyser, cet été, la présence des cyanobactéries sur quatre biefs, à l'amont des écluses de :

- Châteaulin ;
- Stéréon ;
- Châteauneuf ;
- Créharer.

Les prélèvements sont effectués toutes les deux semaines entre les mois de juillet et de septembre.

Les résultats de ces suivis vous seront transmis à l'issue de chaque campagne d'analyses.

Aussi, vous trouverez, ci-après, les résultats des analyses sur Pleyben à l'écluse de Stéréon.

Date	Nb cellules cyanobactéries/ml	Nb cellules Total/ml	% Cyano/cellules total	Nb cellules cyanobactéries toxigènes/ml	%cellules toxigènes/cyano	Toxines µg/l
07/07/2015	2 400	5 460	44	0	0	n.c.
21/07/2015	210	5 450	3.9	50	23.8	n.c.
04/08/2015	1 100	3 520	31.3	600	54.5	n.c.
18/08/2015	7 800	20 320	38.4	0	0	n.c.
03/09/2015	710	1 640	43.3	460	64.7	n.c.
16/09/2015	0	1 590	0	0	0	n.c.
01/10/2015	0	1 100	0	0	0	n.c.

Les analyses d'eau mettent en évidence un nombre de cyanobactéries inférieur au seuil du risque sanitaire de niveau 1 (20 000 cellules/ml). Ces niveaux de seuils sont définis par l'ARS. Les concentrations détectées sur ces analyses n'induisent aucune restriction d'usages mais la vigilance reste de mise.

Les services de l'EPAGA se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Président de la commission
« Aulne de qualité, qualité du territoire »,



Hervé PHILIPPE